



Pour que la liberté syndicale existe dans le groupe FERRÉ

Annulation sans condition de la procédure de licenciement contre Mamadou CISSHOKO !

Pour la direction du Concorde Montparnasse, notre camarade Mamadou CISSHOKO a eu le tort de faire adhérer à La CGT HPE plusieurs salariés de l'hôtel. Et, dès qu'elle a su qu'il souhaitait, en plus (!!), présenter une liste CGT-HPE aux prochaines élections, elle l'a immédiatement convoqué à un entretien préalable à licenciement !

A l'annonce de notre rassemblement de soutien à Mamadou, prévu le 24 avril, elle a annulé, par un premier courrier, la procédure de licenciement à l'encontre de notre camarade.

Mais, dans un second courrier, reçu le 20 avril par Mamadou, elle le convoque, à nouveau, à un entretien préalable à licenciement pour le 3 mai à 7 heures.

Face à la ré-implantation de la CGT dans son hôtel, la direction s'affole et perd le nord ! Mais, nous, nous gardons le cap !

La liberté de créer une section syndicale et le droit d'adhérer au syndicat de son choix sont des principes fondamentaux de notre société, reconnus par la Constitution. Nous ferons en sorte qu'ils existent au Concorde Montparnasse.

Si la direction n'annule pas cette procédure de licenciement, La CGT HPE portera plainte au pénal pour discrimination syndicale.

Pour que vive la liberté syndicale au Concorde Montparnasse,

La CGT-HPE appelle l'ensemble du personnel à arrêter le travail
et à se rassembler le :

VENDREDI 3 MAI à 6H45 du matin , jour et heure de la convocation de notre camarade, **devant le Concorde Montparnasse** , 40 rue du Cdt MOUCHOTTE 75014 PARIS.

Un délégué CGT accompagnera Mamadou pour l'entretien préalable.

La CGT ne laissera pas faire ! Non à l'anti-syndicalisme primaire !